

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/08/2024 - 124782 - 2016 B 14342 - 821 032 174 - 65-67 CE Topco

Comptes Annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS 65-67 CE TOPCO

23 Rue Rue François 1er 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT France




exponens

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>

- SOMMAIRE -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	246 284 627	185 961 366	60 323 260	157 832 152
Créances rattachées à participations	59 825 004		59 825 004	56 659 244
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	306 109 630	185 961 366	120 148 264	214 491 396
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	53 404		53 404	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	329 281		329 281	802 723
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	382 685		382 685	802 723
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	306 492 315	185 961 366	120 530 949	215 294 119
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :			4 457 751,00	56 659 244,00
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 130001000)	130 001 000	130 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-133 479 732	-114 773 264
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-106 586 573	-18 706 467
Situation Nette	-110 065 305	-3 478 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-110 065 305	-3 478 732
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		120
Emprunts et dettes financières divers (3)	230 485 014	218 606 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 852	18 202
Dettes fiscales et sociales	90 388	148 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	230 596 254	218 772 850
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	120 530 949	215 294 119
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	212 552 931,00
	à moins d'un an	18 043 323,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		11 295 177,00
(3) Dont emprunts participatifs :		120,00

- COMPTE DE RESULTAT -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			28 909	25 148
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			1	
Total des charges d'exploitations II (2)			28 911	25 148
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-28 911	-25 148
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...			3 165 760	1 291 991
Autres intérêts et produits assimilés (5)			201	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 165 961	1 291 991

- COMPTE DE RESULTAT -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Total	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	97 508 892	14 111 987
Intérêts et charges assimilées (6)	12 121 253	5 810 830
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	109 630 145	19 922 817
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-106 464 184	-18 630 826
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-106 493 094	-18 655 974
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	93 479	50 493
BENEFICE OU PERTE	-106 586 573	-18 706 467
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :	3 165 760,00	1 291 991,00
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :	12 121 253,00	5 810 830,00

ANNEXE COMPTABLE

SAS 65-67 CE TOPCO

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 120 530 949€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -106 586 573€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 ainsi que par le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art. 213-4 et 8, 221-1 et 222-1), la société a choisi de comptabiliser en charges les frais d'acquisition des titres de participation (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, estimée notamment par référence à l'actif net de la filiale réévalué en fonction de la valeur de l'immeuble sous-jacent, déterminé par rapport à la dernière valeur d'expertise disponible.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi obtenue est inférieure à la valeur comptable des titres une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

Une dotation complémentaire a été comptabilisée à hauteur de 97 508 892 € sur l'exercice, la dépréciation des titres 65-67 CE Holding s'élève donc à 185 961 366 € au 31/12/2023.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et qu'il existe une perte probable mais jugée réversible.

Provision pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Au 31/12/2023, aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale de remboursement.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable :

Aucun événement significatif n'est à signaler au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Immobilisations financières

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	302 943 870	-	3 877 793	712 033	-	306 109 630
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total	302 943 870	-	3 877 793	712 033	-	306 109 630

Liste des filiales et participations

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part détenue en %	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice
Filiales détenues à plus de 50 %					
65-67 CE HOLDING	100 000	28 865 828,87	100,00	0,00	-2 602 969,74
65-67 CE PROPCO	20 000 000	- 100 979 174,36	100,00	6 854 948,43	-1 681 769,16
Participations détenues de 10% à 50 %					

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable titres détenus (Brute)	Valeur comptable titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50 %)	246 284 627	60 323 260	59 825 004		
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères					

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à **59 878 408** euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		59 825 004	4 457 751	55 367 253
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		53 404	53 404	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		59 878 408	4 511 155	55 367 253
Prêts accordés en cours d'exercice		712 033		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Produits à recevoir

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	4 457 751
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		4 457 751

Dépréciation de l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

Dépréciation actif immobilisé		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
			Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles		-	-	-	-
Corporelles		-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-	-
	Titres de participation	88 452 474	97 508 892	-	185 961 366
	Autres immo. financières	-	-	-	-
Total		88 452 474	97 508 892	-	185 961 366
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation					
Financières			97 508 892		
Exceptionnelles					

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 130 001 000 euros décomposé en 1 300 010 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 300 010 000	0,10
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 300 010 000	0,10

Tableau de variation des capitaux propres

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Autres variations		Solde à la clôture
			Augmentation	Diminution	
Capital Social	130 001 000				130 001 000
Prime d'émission	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-114 773 264	-18 706 467	-18 706 467		-133 479 732
Résultat de l'exercice	-18 706 467	18 706 467	-106 586 573	-18 706 467	-106 586 573
Provisions réglementées	-				-
Dividende		-			
Total	-3 478 731		-125 293 040	-18 706 467	-110 065 305

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture s'élève à **230 596 254** euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	230 485 014	17 932 083	-	212 552 931
Fournisseurs et comptes rattachés	20 852	20 852	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	90 388	90 388	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	230 596 254	18 043 323	-	212 552 931
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 075 258			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Dont envers Groupe et associés	-			

Charges à payer

Charges à Payer :		Montant
Intérêts Cours	Emprunts et Dettes	17 932 083
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	18 820
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		17 950 903

Note sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 881 euros.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25%, fait ressortir une créance future d'un montant de 54 708 345 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	218 833 380
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	54 708 345
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé aux taux de 25%	

Les déficits reportables correspondent aux déficits déterminés comme si la société était imposée séparément.

Le stock de charges financières nettes restant à reporter, déterminé comme si la société était imposée séparément, s'élève à la clôture de l'exercice à 19 463 740 €.

Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 20/06/2016, la société 65-67 CE TOPCO est à la tête d'un groupe bénéficiant du régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale réglant la répartition des impôts au sein de ce groupe prévoit que les charges d'impôts sont calculées et supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les charges ou économies d'impôts réalisées par la société mère sont définitivement acquises à la société mère, et constatées en charges ou en produits.

L'économie d'impôt liée à l'utilisation des déficits de la filiale intégrée constitue un gain immédiat de l'exercice appréhendé dans le résultat de la société mère.

Le résultat fiscal du groupe au 31/12/2023 est bénéficiaire pour un montant de 954 482 euros.

Le résultat fiscal de la société au 31/12/2023 déterminé comme si elle était imposée séparément est déficitaire pour un montant de 98 537 802 euros.

Option pour le mécanisme d'imputation du déficit sur une base élargie

Les sociétés SARL 65-67 CE holding et SCI 65-67 CE Propco étaient membres d'un même groupe d'intégration dont la société SARL 65-67 CE Holding était la société mère.

Dans le cadre de la constitution du nouveau groupe d'intégration fiscale, le bénéfice du mécanisme d'imputation sur une base élargie a été sollicité (art. 223 I, 5 du CGI).

Le déficit d'ensemble de l'ancien groupe constitué par les sociétés SARL 65-67 CE Holding et SCI 65-67 CE Propco, constaté au 31/12/2016 est conservé par la SARL 65-67 CE Holding et pourra être imputé sur les bénéfices réalisés par les sociétés SARL 65-67 CE Holding et SCI 65-67 CE Propco.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Comparabilité des comptes

La durée du présent exercice étant identique à celle de l'exercice précédent, la comparaison des deux exercices est donc possible.

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes et méthodes que ceux de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat qui vous sont soumis se présentent sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

65-67 CE TOPCO

Société par actions simplifiée au capital de 130.001.000 euros

Siège social : 23 rue François 1er – 75008 PARIS

821 032 174 RCS Paris

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 28 juin,

La société **Lys Holding 4 S.à r.l.**, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 12.500 euros, dont le siège social est situé 41 boulevard Royal – 2449 Luxembourg (Luxembourg), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149171,

Laquelle société est propriétaire de l'intégralité des 1.300.010.000 actions composant le capital social de la société 65-67 CE TOPCO (la "**Société**"),

Après avoir constaté que Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes de la Société, a été informé des présentes décisions,

A pris des décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Conventions réglementées ;
- Pouvoirs pour formalités légales.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023,

approuve le rapport de gestion et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui font ressortir une perte nette comptable de 106.586.573 euros,

donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, soit une perte nette comptable de 106.586.573 euros, intégralement au compte "Report à nouveau" lequel, à l'issue de cette affectation, s'élèvera à la somme de (240.066.305) euros.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

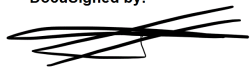
L'associé unique prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas conclu de convention réglementée relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le présent procès-verbal est signé par voie de signature électronique au moyen du procédé DocuSign, lequel permet, conformément aux stipulations des articles 1366 et 1367 du Code civil, une identification fiable de l'auteur de la signature électronique.

DocuSigned by:  03EBD4CF48AC4DA...	DocuSigned by:  77435B2EE7CA4CA...
---	---

Lys Holding 4 S.à r.l.

Représentée par Monsieur Ziyad CLOT, gérant de catégorie A,
et par Monsieur François FABER, gérant de catégorie B
Associé Unique



65-67 CE Topco

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



65-67 CE Topco

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 65-67 CE Topco,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 65-67 CE Topco relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Clotilde Bor

Comptes Annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS 65-67 CE TOPCO

23 Rue Rue François 1er 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT France

- SOMMAIRE -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	246 284 627	185 961 366	60 323 260	157 832 152
Créances rattachées à participations	59 825 004		59 825 004	56 659 244
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	306 109 630	185 961 366	120 148 264	214 491 396
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	53 404		53 404	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	329 281		329 281	802 723
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	382 685		382 685	802 723
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	306 492 315	185 961 366	120 530 949	215 294 119
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :			4 457 751,00	56 659 244,00
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 130001000)	130 001 000	130 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-133 479 732	-114 773 264
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-106 586 573	-18 706 467
Situation Nette	-110 065 305	-3 478 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-110 065 305	-3 478 732
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		120
Emprunts et dettes financières divers (3)	230 485 014	218 606 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 852	18 202
Dettes fiscales et sociales	90 388	148 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	230 596 254	218 772 850
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	120 530 949	215 294 119
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	212 552 931,00
	à moins d'un an	18 043 323,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		11 295 177,00
(3) Dont emprunts participatifs :		120,00

- COMPTE DE RESULTAT -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			28 909	25 148
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			1	
Total des charges d'exploitations II (2)			28 911	25 148
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-28 911	-25 148
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...			3 165 760	1 291 991
Autres intérêts et produits assimilés (5)			201	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 165 961	1 291 991

- COMPTE DE RESULTAT -

65-67 CE TOPCO

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Total	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	97 508 892	14 111 987
Intérêts et charges assimilées (6)	12 121 253	5 810 830
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	109 630 145	19 922 817
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-106 464 184	-18 630 826
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-106 493 094	-18 655 974
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	93 479	50 493
BENEFICE OU PERTE	-106 586 573	-18 706 467
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :	3 165 760,00	1 291 991,00
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :	12 121 253,00	5 810 830,00

ANNEXE COMPTABLE

SAS 65-67 CE TOPCO

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 120 530 949€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -106 586 573€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 ainsi que par le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art. 213-4 et 8, 221-1 et 222-1), la société a choisi de comptabiliser en charges les frais d'acquisition des titres de participation (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, estimée notamment par référence à l'actif net de la filiale réévalué en fonction de la valeur de l'immeuble sous-jacent, déterminé par rapport à la dernière valeur d'expertise disponible.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi obtenue est inférieure à la valeur comptable des titres une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

Une dotation complémentaire a été comptabilisée à hauteur de 97 508 892 € sur l'exercice, la dépréciation des titres 65-67 CE Holding s'élève donc à 185 961 366 € au 31/12/2023.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et qu'il existe une perte probable mais jugée réversible.

Provision pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Au 31/12/2023, aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale de remboursement.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable :

Aucun événement significatif n'est à signaler au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Immobilisations financières

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	302 943 870	-	3 877 793	712 033	-	306 109 630
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total	302 943 870	-	3 877 793	712 033	-	306 109 630

Liste des filiales et participations

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part détenue en %	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice
Filiales détenues à plus de 50 %					
65-67 CE HOLDING	100 000	28 865 828,87	100,00	0,00	-2 602 969,74
65-67 CE PROPCO	20 000 000	- 100 979 174,36	100,00	6 854 948,43	-1 681 769,16
Participations détenues de 10% à 50 %					

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable titres détenus (Brute)	Valeur comptable titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50 %)	246 284 627	60 323 260	59 825 004		
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères					

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à **59 878 408** euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		59 825 004	4 457 751	55 367 253
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		53 404	53 404	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		59 878 408	4 511 155	55 367 253
Prêts accordés en cours d'exercice		712 033		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Produits à recevoir

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	4 457 751
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		4 457 751

Dépréciation de l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

Dépréciation actif immobilisé		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
			Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles		-	-	-	-
Corporelles		-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-	-
	Titres de participation	88 452 474	97 508 892	-	185 961 366
	Autres immo. financières	-	-	-	-
Total		88 452 474	97 508 892	-	185 961 366
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation					
Financières			97 508 892		
Exceptionnelles					

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 130 001 000 euros décomposé en 1 300 010 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 300 010 000	0,10
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 300 010 000	0,10

Tableau de variation des capitaux propres

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Autres variations		Solde à la clôture
			Augmentation	Diminution	
Capital Social	130 001 000				130 001 000
Prime d'émission	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-114 773 264	-18 706 467	-18 706 467		-133 479 732
Résultat de l'exercice	-18 706 467	18 706 467	-106 586 573	-18 706 467	-106 586 573
Provisions réglementées	-				-
Dividende		-			
Total	-3 478 731		-125 293 040	-18 706 467	-110 065 305

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture s'élève à **230 596 254** euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	230 485 014	17 932 083	-	212 552 931
Fournisseurs et comptes rattachés	20 852	20 852	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	90 388	90 388	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	230 596 254	18 043 323	-	212 552 931
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 075 258			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Dont envers Groupe et associés	-			

Charges à payer

Charges à Payer :		Montant
Intérêts Cours	Emprunts et Dettes	17 932 083
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	18 820
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		17 950 903

Note sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 9 881 euros.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25%, fait ressortir une créance future d'un montant de 54 708 345 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	218 833 380
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	54 708 345
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé aux taux de 25%	

Les déficits reportables correspondent aux déficits déterminés comme si la société était imposée séparément.

Le stock de charges financières nettes restant à reporter, déterminé comme si la société était imposée séparément, s'élève à la clôture de l'exercice à 19 463 740 €.

Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 20/06/2016, la société 65-67 CE TOPCO est à la tête d'un groupe bénéficiant du régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale réglant la répartition des impôts au sein de ce groupe prévoit que les charges d'impôts sont calculées et supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les charges ou économies d'impôts réalisées par la société mère sont définitivement acquises à la société mère, et constatées en charges ou en produits.

L'économie d'impôt liée à l'utilisation des déficits de la filiale intégrée constitue un gain immédiat de l'exercice appréhendé dans le résultat de la société mère.

Le résultat fiscal du groupe au 31/12/2023 est bénéficiaire pour un montant de 954 482 euros.

Le résultat fiscal de la société au 31/12/2023 déterminé comme si elle était imposée séparément est déficitaire pour un montant de 98 537 802 euros.

Option pour le mécanisme d'imputation du déficit sur une base élargie

Les sociétés SARL 65-67 CE holding et SCI 65-67 CE Propco étaient membres d'un même groupe d'intégration dont la société SARL 65-67 CE Holding était la société mère.

Dans le cadre de la constitution du nouveau groupe d'intégration fiscale, le bénéfice du mécanisme d'imputation sur une base élargie a été sollicité (art. 223 I, 5 du CGI).

Le déficit d'ensemble de l'ancien groupe constitué par les sociétés SARL 65-67 CE Holding et SCI 65-67 CE Propco, constaté au 31/12/2016 est conservé par la SARL 65-67 CE Holding et pourra être imputé sur les bénéfices réalisés par les sociétés SARL 65-67 CE Holding et SCI 65-67 CE Propco.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Comparabilité des comptes

La durée du présent exercice étant identique à celle de l'exercice précédent, la comparaison des deux exercices est donc possible.

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes et méthodes que ceux de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat qui vous sont soumis se présentent sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.